



# Certificat Fédéral de Football 2

## Module U13

Total volume horaire : 16 heures

### Objectifs

Accueillir en sécurité des enfants de 11 à 12 ans (U13), animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées, accompagner et diriger une équipe en compétition (Matches)

### Public concerné

Accompagnateurs d'équipes U13  
Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîneurs  
Educateurs autres catégories

### Prérequis

Etre licencié(e) FFF  
Etre âgé de 16 ans et plus

### Programme

#### L'éducateur, le public et le jeu

- Identifier les phases de jeu et les règles d'action sous-jacentes en vue de fixer des objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées.
- Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté

#### L'éducateur et l'entraînement

- Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve
- Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le joueur et retourner au jeu

#### L'éducateur en situation

- Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés
- Maîtriser la démarche pédagogique
- Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement

#### L'éducateur et l'accompagnement

- Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des joueurs durant l'entraînement et le match
- Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching adapté

### Méthodes et Supports

- **Pédagogie de l'action** : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation

### Informations complémentaires

**La certification est décalée. Pour valider le certificat fédéral football 2**, l'éducateur pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :

- d'avoir suivi également le module U15, et ce sans limites de temps,
- d'être âgé de 18 ans et plus à la date de la certification.

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. **Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.**

La certification comporte :

- 1. Une mise en situation pédagogique de 15' assortie d'un entretien de 15' autour de la séquence réalisée** (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation)
- 2. Un oral de 15' maximum portant sur le rapport de stage assorti d'un entretien de 15' maximum avec le jury**
- 3. L'évaluation du rapport de stage en lui-même comportant la réalisation de 5 séances dans une des deux catégories concernées.**

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district